



Les hébergements

Pour les personnes de plus de 60 ans sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo



Lorsque la vie à domicile n'est plus adaptée, il existe différentes formes d'hébergement.

▪ Les EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Ils accueillent des personnes dépendantes (selon la grille AGGIR* dépendance comprise entre le GIR 4 et GIR 1). *Grille AGGIR (Autonomie, Gérontologie, Groupes Iso-Ressources) : outil d'évaluation de la perte d'autonomie qui établit six niveaux d'autonomie du GIR 6 au 1.

Ce type d'établissement permet une prise en charge médicale et hôtelière.

Sur le territoire d'intervention du CLIC Vallée Clisson Sèvre et Maine, il existe **10 EHPAD** et **une USLD** (Unité de Soins de Longue Durée qui assure des soins médicalisés plus renforcés qu'en EHPAD). Aucune admission ne s'opère en urgence dans ces établissements. Aussi il est conseillé de réaliser des inscriptions de précaution.

→ Où trouver les établissements d'hébergements pour personnes âgées et comment s'y inscrire ?

Le site suivant propose un annuaire des EHPAD avec certaines spécificités précisées :

[https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-ehpad-et-comparateur-de-prix-et-restes-a-charge?cp=44190&longitude=-1.28333&latitude=47.0833&rayon=20&query=CLISSON%20\(44190\)#container-result-query](https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-ehpad-et-comparateur-de-prix-et-restes-a-charge?cp=44190&longitude=-1.28333&latitude=47.0833&rayon=20&query=CLISSON%20(44190)#container-result-query)

Le département a mis en ligne également un annuaire des établissements du 44 :

https://www.loire-atlantique.fr/44/seniors-personnes-agees/les-etablissements-et-logements-pour-personnes-agees/c_1273588

Les demandes d'inscription en EHPAD se font par internet sur le site suivant :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>

Chaque établissement a sa propre gestion des inscriptions. Certains vont donner priorité aux habitants de leur commune, d'autres non. Pour élargir vos recherches sur d'autres départements les inscriptions en Maine et Loire et en Vendée se font également via trajectoire.

→ Concernant le coût de l'EHPAD :

- Pour des informations sur les coûts des EHPAD (comprendre la facture, les aides, ...)

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-dans-un-ehpad/aides-financieres-en-ehpad>

- Pour faire une simulation de l'obligation alimentaire en cas de recours à l'aide sociale à l'hébergement (Certains EHPAD ne sont pas habilités à l'aide sociale) :

https://www.loire-atlantique.fr/44/seniors-personnes-agees/l-obligation-alimentaire/c_1273563

Pour toute information sur l'aide sociale à l'hébergement, Unité Personnes Agées -Personnes en situation de Handicap de la délégation du Vignoble : 02 40 54 30 01.

Concernant les modalités de récupération de l'aide sociale à l'hébergement, vous pouvez contacter l'Unité succession et recours du Département : 02 25 20 29 21.

- **Zoom sur l'hébergement temporaire en EHPAD** : L'hébergement temporaire en EHPAD permet d'accueillir une personne durant une courte période (de quelques jours à 3 mois/an maximum) pour répondre à une difficulté passagère (maladie, isolement, inconfort du logement, absence du ou des aidants, ...) ou pour découvrir la vie en établissement.

■ L'Habitat intermédiaire

Ils regroupent diverses dénominations : Les domiciles services, domiciles collectifs, les résidences autonomie, les résidences-service, MARPA... Ces autres types de structures d'hébergements sont destinés à accueillir des personnes relativement autonomes dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne (GIR 5 et 6) et proposent différents services (repas, animations, autres).

Sur le territoire couvert par le CLIC Vallée Clisson Sèvre et Maine, il existe :

- **Résidence Autonomie La Joncière** à Boussay – 8 appartements - **02 40 06 81 12**
- **Le Hameau Fleurs des Champs** à La Planche avec des pavillons dotés d'un accès aux prestations de l'EHPAD **02 40 31 96 16**
- **Les pavillons de l'association Age d'Or des résidents** à Vieillevigne avec des pavillons qui proposent un accès aux prestations de l'EHPAD **02 40 26 51 82**
- **Domicile Services Les Jardins de Golène** à Haute-Goulaine : 16 appartements (14T2 et 2 T3) avec animations, repas possibles en collectif chaque semaine – visite quotidienne d'une gouvernante et téléassistance. Géré par VYV3 au **02 40 97 55 26**

- 2 domiciles collectifs :

Ce sont des logements en studio avec du personnel présent ou en astreinte 24h/24, service de restauration en salle et animations. Ils sont gérés par le Centre Hospitalier Sèvre et Loire :

- **Les Nymphéas** à La Haye Fouassière **02 40 54 87 20**
- **L'Orée de Golène** à Haute-Goulaine **02 40 54 56 50**

▪ Le parc de logements sociaux accessibles aux PMR (personnes à mobilité réduite) Sous condition de ressources

Compléter en ligne une demande de logement social, <https://www.demandelogement44.fr/imhowebGP44/>

Se faire connaître auprès des mairies du territoire de recherche de la personne âgée

Exemples (liste non exhaustive) **Se renseigner auprès de la commune souhaitée :**

- **2 villages retraite : Le Bois Geffray** (La Haye-Fouassière) et **Les Jardins de Golène** (Haute-Goulaine) gérés par VYV3 (ex-mutualité retraite) **02 40 41 27 77**

- **Le lotissement de la Vergnaie** à St-Hilaire de Clisson

- **Le lotissement de la butte** à Maisdon-sur-Sèvre

▪ L'Accueil familial

Des particuliers accueillent en leur domicile une ou plusieurs personnes âgées. En Loire-Atlantique, le particulier hébergeur est alors salarié de la personne âgée pour accomplir cet accueil. Il est nécessaire pour cela d'obtenir un agrément auprès du conseil départemental 44. Cet accueil est peu développé sur le territoire :

Unité accueil familial du Conseil Départemental 02 51 17 21 79

Pour diverses informations :

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/changer-de-logement/les-questions-a-se-poser>